

## COMMUNIQUÉ – ÉLECTIONS FESAC

Paris, le 2 février 2026

### **Nadia Mathern, nouvelle Vice-Présidente de la Fesac**

Lors de sa réunion du 23 janvier 2026, le Conseil d'administration de la Fédération des Entreprises du Spectacle vivant, de la musique, de l'Audiovisuel et du Cinéma (FESAC) a procédé à l'élection à mi-mandat d'une nouvelle Vice-Présidence.

**Nadia Mathern (Déléguée aux affaires sociales à l'Union des producteurs de cinéma et de contenus publicitaires - UPC) a été élue Vice-Présidente.** La FESAC lui souhaite la bienvenue dans ce nouveau mandat, et se félicite de cette nomination paritaire. Elle succède à Jean-Yves Mirski qui s'apprête à quitter ses fonctions de délégué général de la Ficam dans le cadre d'un départ en retraite bien mérité. À cette occasion, l'ensemble des membres de la FESAC l'ont chaleureusement remercié pour son implication, son investissement et son action pendant plusieurs années en qualité de Président, puis de Vice-Président de la FESAC sans compter ses nombreux autres mandats au service des intérêts des secteurs représentés par la FESAC. La fédération lui souhaite tout le meilleur pour la suite !

En outre, en considération de plusieurs évolutions récentes au sein des organisations membres de la FESAC, **la composition du bureau de la FESAC a également été ajustée**, de la manière suivante :

- Sébastien Justine (Les Forces Musicales) – *Président*
- Nadia Mathern (UPC) – *Vice-Présidente*
- Malika Séguineau (EKHOSCENES) – *Trésorière*
- François Caillé (USPA/ANIMFRANCE) – *Trésorier adjoint*
- Laurence Raoul (SCENE ENSEMBLE)
- Caroline Lang (SPI)
- Denis Declerck (LA SCENE INDEPENDANTE)
- Kevin Moignoux (FERP)
- Stephan Kutniak (SYNDEAC)
- Catherine Bayol Millot (SMSP)

De nouvelles élections se tiendront à la fin de l'année 2026 pour une nouvelle mandature à compter de 2027.